



Commune de BERNEVILLE

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'Arras
Canton d'Avesnes-le-Comte

PROCÈS VERBAL CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JANVIER 2025

| | Prst | Abs | Pouvoir | | Prst | Abst | Pouvoir |
|--------------|------|-----|---------|-------------|------|------|---------|
| J.BELLENGIER | x | | | M.KWASEBART | x | | |
| JF.ALLEGRO | x | | | O.LALY | x | | |
| F.BOUY | x | | | O.PAYEN | x | | |
| G.DUBOIS | x | | | R.PIGACHE | x | | |
| C.BUQUET | x | | | P.DUBRULLE | x | | |

Date :
Mardi 28 janvier 2025 à
18h30

Président :
Julien BELLENGIER

Secrétaire :
Michel KWASEBART

Nombre de conseillers :
En exercice : 10
De présents : 10
De votants : 10

ORDRE DU JOUR

Désignation du secrétaire de séance

Adoption du procès verbal du 10 décembre 2024

Liste des arrêtés pris par le Maire :

2024-24 : Autorisation d'occupation du domaine public (implantation temporaire d'un commerce ambulancier de restauration)

2025-01 : Arrête de voirie portant accord pour construction ou modification d'un branchement d'électricité sur domaine public

Délibérations :

2025-1 : Travaux logements communaux : suite APD et demande de subventions

2025-2 : Autorisation à engager liquider et mandater les dépenses d'investissement

2025-3 : Mise en location des salles de la mairie

Informations :

- Demande d'accès au stade communal cour d'éducation canine Mme Richebé
- Projet de servitude lotissement communal
- Bilan du marché de Noël
- Bilan des vœux
- Prêt de la SDF au comité des fêtes de Simencourt
- Fête de la musique 2025
- Premier bilan budget 2024 – Préparation budget 2025
- Peinture SDF
- Plantations végétaux
- Rappels SDF
- Critères subventions aux associations

Adoption du procès verbal du 10 décembre 2024

Le maire demande si des remarques sont à formuler. Aucune modification n'est demandée. Le PV est adopté à l'unanimité.

DELIBERATIONS

Délibération 45 : Validation du projet de rénovation des logements communaux

Le maire présente l'avant-projet définitif du maître d'œuvre, détaillant les différents lots : échafaudage, isolation thermique extérieure, isolation du plancher, couverture, remplacement des fenêtres, chauffage par pompe à chaleur et peinture. Le montant total estimé des travaux s'élève à 196959,37 €.

Le plan de financement est détaillé avec des subventions potentielles de l'État (24,07%), du Département (25 %) et de la Région (25 %). Le reste à charge pour la commune, sous

réserve de l'obtention des subventions serait de 51 068,91€

Le conseil valide le projet et autorise le maire à déposer les demandes de subventions.

Délibération 46 : Ouverture anticipée des crédits d'investissement

Cette délibération permet de régler certaines dépenses d'investissement avant l'adoption du budget 2025, notamment les dépenses de maîtrise d'œuvre et l'achat de matériel. Un montant de 16449 € est provisionné pour ces dépenses.

Adopté à l'unanimité.

Délibération 47 : Location de la salle des mariages pour des activités commerciales

Une demande a été formulée par la fleuriste du village pour organiser des cours floraux dans la salle des mariages de la mairie. Après discussion, le conseil décide de ne pas autoriser la location de la salle des mariages et oriente la demande vers la salle associative.

Délibération retirée.

INFORMATIONS

Cours d'éducation canine sur le stade

Une habitante souhaite organiser des cours d'éducation canine. Le maire précise qu'elle est assurée et que l'activité aurait lieu une fois par mois. Le conseil accepte sous réserve du respect de la propreté des lieux. Le conseil ne s'y oppose pas. Un courrier sera fait en ce sens.

A la suite de ces échanges, Olivier Laly demande s'il est possible d'ajouter une poubelle rue d'Arras. Après échange, il est convenu d'installer une poubelle au niveau du 37 rue d'Arras.

Bilan du marché de Noël

L'événement est un succès avec 20 exposants et une forte participation. Pour l'an prochain, il est proposé d'organiser le marché et la buvette en extérieur.

Le maire incite les conseillers à rechercher des prestataires dès maintenant pour le spectacle de fin de marché. L'école du cirque de Dainville est notamment évoqué.

Projet de servitude pour le projet de lotissement communal

Un riverain a sollicité une servitude de passage pour les engins agricoles. Le maire rappelle qu'un passage est prévu sur le plan de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OPA) du document d'urbanisme (PLUi), ainsi le passage est déjà existant. En outre, le lotisseur, à la demande du propriétaire vendeur a accepté d'aménager un chemin renforcé pour le passage des engins agricoles. Le propriétaire souhaite une confirmation de la mairie sur la pérennité de ce passage. Le conseil, considérant que le chemin est déjà prévu et que le lotisseur prévoit d'adapter le chemin en conséquence, ne s'oppose pas au principe du passage des engins agricoles et à terme de la mise en place d'une servitude. Un courrier sera adressé en ce sens.

Bilan des vœux

Le conseil dresse un bilan positif de la cérémonie des vœux avec plus de 170 participants et une ambiance très chaleureuse. Le nouveau format de la cérémonie est une réussite. Des ajustements seront à prévoir sur les boissons pour les enfants.

Prêt de la salle des fêtes au comité des fêtes de Simencourt

Le conseil examine la demande et donne un accord de principe sous réserve du respect du règlement intérieur.

Il est évoqué le fait de mutualiser les arbres de Noël entre les deux communes. Cette proposition sera évoquée auprès des deux comités des fêtes.

Fête de la musique 2025

Le maire propose d'anticiper l'organisation et de prendre contact avec des groupes musicaux dès cette année. Madame Dubrulle ainsi que Madame Dubois proposent de recontacter le groupe de 2024 qui a plu.

Le maire propose de confier l'événement à l'association de chasse. La mairie prendrait en charge le groupe musical et les chasseurs pourraient bénéficier des recettes de la buvette.

Premier bilan budget 2024 – préparation budget 2025

Une première analyse des finances communales est présentée. Le maire insiste sur la nécessité d'optimiser les dépenses au regard de l'inflation qui impacte fortement ces dernières (+15 000€). Il précise que les recettes ne suivent pas la même tendance ce qui impacte notre capacité d'autofinancement (78.000€, en baisse de 22.000€).

Peinture salle des fêtes

Le maire rappelle qu'il a annoncé lors des vœux la mise en peinture de la salle des fêtes. Il propose que cette opération soit réalisée avec l'aide de bénévoles. La période de travaux est envisagée en avril. Des propositions de couleurs seront faites, et un photomontage pourra être réalisé pour aider à la décision.

Plantations de végétaux

Le maire informe qu'il reste quelques travaux de finalisation à réaliser, notamment la plantation d'une haie entre le bâtiment de stockage et le terrain de football, ainsi que des ajustements dans les massifs rue de Beaumetz. L'idéal serait de programmer ces plantations en mars. Il rappelle que les actions de plantations réalisées par des bénévoles sont appréciées et qu'un nouvel appel à bénévolat sera lancé.

Rappels salle des fêtes

Le maire rappelle les règles d'utilisation de la salle des fêtes et insiste sur le respect des engagements des particuliers la réservant.

Madame Payen demande où en est la mise en place d'une nouvelle cuisine dans la salle associative. Le maire indique qu'il avait sollicité les adjoints pour réaliser les devis mais qu'il n'a pas eu de retour.

Subventions aux associations

Le maire propose d'établir des critères plus précis pour l'attribution des subventions aux associations. L'idée pourrait être de fixer un montant forfaitaire pour toutes les associations afin de financer le fonctionnement général (assurance, petit matériel...) et d'allouer des montants supplémentaires en fonction des projets proposés et de leur ouverture aux habitants. Par exemple, les événements comme la fête champêtre pourraient être soutenus davantage. Une réflexion en petit groupe est suggérée afin de définir ces critères de manière claire et équitable. Madame Dubois, Messieurs Allegro et Buquet se portent volontaire avec Monsieur le Maire.

Prochaine réunion

Le Maire rappelle la réunion publique pour le Parc solaire au sol ce jeudi 30 janvier 2025 à 18h dans la salle des fêtes de Berneville et informe que la présence des conseillers est fortement souhaitée pour cet enjeu important.

La séance est levée à 20h45.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est close.

Le Maire,

Le Secrétaire de Séance,

Julien BELLENGIER

Michel KWASEBART